



Ripisylve de la Lyonne et de la Bourne (Identifiant national : 820030015)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 26060005)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN
(MARCELLIN S.), - 820030015, Ripisylve de la Lyonne et de la Bourne. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030015.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : CREN (MARCELLIN S.)

Centroïde calculé : 835698°-2006123°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Isère
- Département : Drôme
- Commune : Saint-Jean-en-Royans (INSEE : 26307)
- Commune : Saint-Laurent-en-Royans (INSEE : 26311)
- Commune : Saint-Nazaire-en-Royans (INSEE : 26320)
- Commune : Pont-en-Royans (INSEE : 38319)
- Commune : Saint-Thomas-en-Royans (INSEE : 26331)
- Commune : Saint-Just-de-Claix (INSEE : 38409)
- Commune : Sainte-Eulalie-en-Royans (INSEE : 26302)
- Commune : Auberives-en-Royans (INSEE : 38018)
- Commune : Motte-Fanjas (INSEE : 26217)

1.2 Superficie

343,64 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Poissons - Oiseaux - Mammifères - Autre Faune (préciser) - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames 		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Rassemblant les eaux tombées sur le plateau du Vercors d'Autrans au col de Rousset, la Bourne est la plus grosse rivière du Vercors. Juste en amont d'Auberives-en-Royans, elle reçoit les eaux d'un important affluent, la Lyonne, descendue de la vallée de Bouvante sous le col de la Bataille, et qui se renforce dans sa partie basse de deux affluents : le ruisseau de Léoncel, et le Cholet surgi de Combe Laval. Le bassin versant de la Bourne collecte ainsi l'essentiel des eaux du Vercors, et suit une ligne de crête passant par Léoncel, le col de la Bataille, le plateau d'Ambel, Font d'Urle, et remontant le long des plateaux du Vercors. La zone correspond à la partie basse de ce système hydrologique. En aval de Pont-en-Royans et du barrage sur la Bourne, le cours de la Bourne suit la limite départementale entre la Drôme et l'Isère, et passe Saint-Nazaire-en-Royans pour se jeter dans l'Isère. La rivière coule rapidement dans un lit encaissé, peu pentu, bordé de boisements alluviaux. La Lyonne et la Bourne sont deux rivières rapides, aux eaux oxygénées et froides. Sur environ cinq kilomètres entre l'usine sur la Bourne et le confluent de la Lyonne et de la Bourne, la rivière descend de soixante-quinze mètres. Sur à peu près la même distance, entre la confluence de la Lyonne et celle de l'Isère, la Bourne ne descend par contre que de treize mètres. Cet ensemble est particulièrement riche pour la faune et pour la flore. Il regroupe en quelques kilomètres des espèces liées aux parties basses des rivières (Castor d'Europe, bihoreau, Milan noir, Chevalier guignette, Faucon hobereau, Pic épeichette...), des espèces d'origine continentale (avec la seule station drômoise du Pic cendré), et des espèces des rivières montagnardes, comme l'Ombre commun. Plusieurs espèces de chauves-souris (Noctule commune, Vespertilion de Daubenton, Vespère de Savi, Sérotine commune, Noctule de Leisler) ont été observées en chasse sur ces cours d'eau. Une petite station d'Ophrys de la Drôme, orchidée plus fréquente dans le Vercors méridional, est connue sur une pelouse sèche.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Autre Faunes	- Oiseaux	- Mammifères
- Amphibiens	- Phanérogames		
- Bryophytes	- Poissons		
- Lichens	- Ptéridophytes		
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Reproduction indéterminée					
Mammifères	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Reproduction indéterminée					
	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Reproduction indéterminée					
	60506	<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	Reproduction indéterminée					
	60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Furet	Reproduction indéterminée					
	60430	<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton	Reproduction indéterminée					
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Reproduction indéterminée					
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	Reproduction indéterminée					
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Reproduction indéterminée					
	2481	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3601	<i>Picus canus</i> Gmelin, 1788	<i>Pic cendré</i>	Reproduction indéterminée					
	2618	<i>Tringa hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	<i>Chevalier guignette</i>	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	110357	<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti, 1823	<i>Ophrys de Bertoloni,</i> <i>Ophrys Aurélia</i>	Reproduction certaine ou probable					
Poissons	67759	<i>Thymallus thymallus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Ombre commun</i>	Reproduction indéterminée					
Ptéridophytes	447951	<i>Adiantum capillus-veneris</i> L., 1753	<i>Capillaire de Montpellier,</i> <i>Cheveux de Vénus, Capillaire Cheveu-de-Vénus</i>	Reproduction certaine ou probable					
	84387	<i>Aspidium aculeatum</i> (L.) Sw., 1802	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					
	84417	<i>Aspidium lobatum</i> (Huds.) Sw., 1802	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					
	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	<i>Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Mammifères	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60506	<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
Oiseaux	2481	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3601	<i>Picus canus</i> Gmelin, 1788	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Poissons	67759	<i>Thymallus thymallus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
Angiospermes	110357	<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti, 1823	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Ptéridophytes	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) <i>T.Moore ex Woyn., 1913</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BALIAN C.	2000	Inventaire et étude sur l'écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)
	Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture	2004	Les écrevisses européennes autochtones en relation avec l'occupation des sols et la détérioration de l'habitat, plus spécialement <i>Austropotamobius torrentium</i> : CRAYNET meeting, Innsbruck, Autriche, 8-11 septembre 2004 (volume 3)
	CORA	2003	Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes
	FAURE J.P.	2004	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs dans le PNR du Pilat
	FROMENT B. ; PETIT-MARTENON V.	2001	Etat des populations d'écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>) - Ravins rhodaniens du Parc Naturel régional du Pilat
	GARRAUD,L.	2003	Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique
	GRES P.	2004	Actualisation des données sur les sites à écrevisses à pieds blancs du Parc Naturel Régional du Pilat (Loire)
	GROSSI J.L.	1998	Haut-Rhône - Chautagne - Lavours - Bourget - Document d'objectifs - volume annexe
	SOGREAH INGENIERIE, GAY ENVIRONNEMENT, Quatre Montagnes	1998	Vercors eau pure : étude préalable n° 2 - schéma d'aménagement et de gestion de la Bourne et de ses affluents (note de synthèse)
	VIERON J.P., FATON J.M.	1998	Etude des écrevisses dans les zones éligibles de la directive "Habitats" du département de la Drôme